



clés

10 000 000

La crise financière et économique a déclenché un mouvement social de grande ampleur, ponctué de journées d'action, les 29 janvier et 19 mars, qui ont mobilisé les foules. Les sujets de mécontentement ne manquent pas, mais l'explosion du chômage ces derniers mois et les perspectives catastrophiques pour notre économie (déficits, endettement, récession...) ont particulièrement marqué l'opinion. Salariés et retraités souffrent également de l'évolution à la baisse de leur pouvoir d'achat. Enfin, la multitude de réformes envisagées sans concertation et qui mettent souvent en cause la notion de Service Public, amplifie l'exaspération générale.

Pour les collectivités territoriales qui ont tant de mal à équilibrer leurs budgets, l'annonce brutale de la suppression de la Taxe Professionnelle par le Président de la République a été perçue comme une provocation. Pour la commune de Rochechouart où elle représente 50,34% de notre fiscalité, nous serions obligés de doubler les impôts des ménages pour compenser cette perte. Ce n'est pas envisageable ! Nos associations d'élus proposent une réforme de la Taxe Professionnelle, et non sa suppression, à partir de nouveaux critères. La réponse de l'Etat est très attendue.

Dans ce numéro de CLES, vous pouvez suivre l'activité toujours foisonnante de nos commissions municipales. Deux dossiers d'actualité : les budgets 2009 qui avoisinent les 10 millions d'euros et le démarrage du chantier de transport de l'eau de Limoges vers Saint-Junien et Rochechouart : la garantie de ne pas manquer à l'avenir d'une eau de qualité.

Concernant les budgets, nous vous expliquons la hausse des taux d'imposition à laquelle nous sommes contraints pour maintenir des services de qualité et engager des investissements importants pour notre commune.

Le Maire,

Jean-Marie ROUGIER

DOSSIER

Budget 2009 : Des choix difficiles

La crise financière, ce n'est pas seulement les "subprimes". Comme toutes les collectivités territoriales, Rochechouart subit la crise économique. Aux hausses de prix et à la baisse d'activité de certains secteurs industriels, s'ajoute la poursuite du désengagement de l'Etat. Compte tenu des prévisions, l'option posée au conseil municipal pour établir un budget équilibré est finalement assez "simple" : soit réduire investissements et dépenses (en particulier les dépenses sociales), soit augmenter la fiscalité.

L'équipe municipale a été élue sur un programme mettant en avant des besoins fondamentaux pour la population. Les investissements et dépenses sociales retenus par les élus sont liés par un engagement et des choix nets et clairement identifiés. Il a donc été décidé de maintenir l'essentiel de ces engagements. Une réduction de 200 000 € des investissements permet toutefois de contenir la hausse de la fiscalité à 3 %. Cette dernière reste d'ailleurs inférieure à la moyenne départementale, comme à celle des villes comparables au plan national.

Cette hausse de 3 % à laquelle le conseil municipal a dû se résoudre est néanmoins durement ressentie. Toutefois, les tarifs des prestations des services municipaux (cantines scolaires,...) restent très accessibles et l'aide aux associations reste importante. En outre, la dotation au CCAS s'élève à plus de 90 000 € pour tenir compte des difficultés grandissantes d'un nombre croissant de familles.

Les quatre investissements retenus :

- le Pôle socio-culturel de la gare, financé à 50 % par le contrat de pays : un chantier en 3 tranches sur les années 2009, 2010 et 2011 ;
- l'aménagement du plan d'eau ;
- l'assainissement du village de Babaudus ;
- la réfection du réseau d'eau potable du secteur des Vignes.

A cela s'ajoutent la fin de l'aménagement de la zone Mistral et les coûts liés à l'acheminement de l'eau de Limoges, projet adopté en 2004 par le conseil municipal, et dont on lira les détails dans l'encart de ce numéro.

En quelques chiffres

Comptes 2008

Malgré des charges de fonctionnement courantes de mieux en mieux maîtrisées, l'examen des comptes administratifs fait apparaître un écart de 3 points entre dépenses et recettes.

Les principaux postes de dépenses en cause sont évidemment ceux de l'énergie, de l'alimentation, des carburants qui ont fortement

augmenté en 2008 ainsi que, effet de la crise, la participation de la ville au CCAS. Côté recettes, l'augmentation des foyers fiscaux a généré un surcroît de 5% des recettes fiscales. En revanche, les produits des services ont stagné, la DGF et les subventions ont connu une hausse limitée à 0,26 %. A noter également, le contrecoup de la disparition de certaines entreprises (ECE, Philippon, Legrand).

Du fait de cet écart entre recettes et dépenses, la marge d'épargne (autofinancement) se trouve de fait réduite et incite à la prudence. C'est pourquoi l'élaboration et la mise en place d'un "Agenda 21" s'avèrent essentielles.

Fiscalité

Malgré la nécessité d'appliquer une hausse de 3 % des taux d'imposition de la fiscalité locale (taux inchangés depuis 2007), Rochechouart reste en deçà des moyennes départementales et nationales.

Budgets 2009

Présentation publique du budget 2009 Vendredi 24 avril à 20h30 à Biennac

Fonctionnement

Recettes



Fiscalité	40,28 %
DGF et subvention	41,20 %
Produits des services	18,52 %

Dépenses



Dépenses de personnels	47,26 %
Charges courantes	43,68 %
Autofinancement de la section d'investissement	4,93 %
Intérêts de la dette	4,13 %

Investissement

Recettes



Autofinancement	29,20 %
FCTVA	6,01 %
Subventions	32,33 %
Emprunts	32,46 %

Dépenses



Travaux	85,19 %
Acquisition de matériels, terrains, études	7,78 %
Annuité en capital	7,03 %

Fiscalité

	2007	2008	2009	Moyenne départementale 2007	Moyenne nationale 2007
Taxe d'habitation	11.68	11.68	12.03	13.64	14.45
Taxe sur le foncier bâti	14.82	14.82	15.26	19.77	18.53
Taxe sur le foncier non bâti	59.77	59.74	61.63	75.99	47.20
Taxe professionnelle	13.73	13.73	14.14	18.11	15.70

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Commission 1 Affaires générales et relations avec les territoires Ordures ménagères : tarifs maintenus

Le tri sélectif, ça paye : les chiffres 2008 sont encourageants :

- 1100 tonnes collectées en 2008 en porte à porte (1139 en 2007)
- 451 tonnes collectées aux éco-points et recyclables (437 en 2007)
- 8 792 passages à la déchèterie en 2008 (8 661 en 2007)

L'effort constant de chacun permet à la communauté de communes de ne pas augmenter les tarifs, malgré l'augmentation des coûts du traitement et de la collecte des ordures ménagères.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : conformément aux différentes lois sur l'eau et les milieux aquatiques, les communautés de communes "Pays de la Météorite" et "Vienne-Glane", viennent de créer ensemble un SPANC. Ce service concerne essentiellement les habitations non raccordées au "tout à l'égout", qui seront obligatoirement soumises à un contrôle de bon fonctionnement avant le 31 décembre 2012. Le contrôle interviendra

sur rendez-vous, et sera facturé 60€ pour les installations existant depuis plus de 8 ans, et 200€ pour les installations neuves ou réhabilitées.

La réserve naturelle nationale : la Communauté de communes du Pays de la Météorite a déposé le 13 mars sa candidature auprès de la Direction Régionale de l'Environnement pour la gestion de la réserve naturelle nationale. Réponse attendue dans le courant de l'été.

Commission 2 Finances - Economie Créazone ouvre au début de l'été

Vie des entreprises :

- **CREAZONE** (zone commerciale sur le site Philippon) : malgré des aléas techniques, le calendrier devrait être tenu, avec ouverture des 3 premières enseignes au début de l'été. L'attribution de la seconde enseigne "alimentaire" sera sans doute connue quand vous lirez ces lignes.
- **"La Météorite"** : Olivier Laporte et Daniel Novais succèdent à Antoine Pinot (Place Octave Marquet – 05 55 02 86 80) ;
- **"La P'tite Loco"** (ex-"Restaurant de la Gare") : Marie-Cécile Granet succède à M. et

Mme Jean-Jacques Maruteaux (44, rue Joliot Curie – 05 55 03 60 39) ;

- **F&BELEC** : nouvelle entreprise d'électricité créée par Benoît Roubinet (06 76 46 70 31) et Frédéric Crémoux (18, venelle de Viviéas – 06 78 64 92 31) ;
- **PMG** : l'entreprise de Patrick Méry-Gallet (électricité générale) est transférée de "Goudout" (commune de Vayres) aux locaux cédés par l'entreprise MOINARD à Rochechouart (18, fbg du Puy du Moulin 05 55 03 61 52 – fax 05 55 03 02 81).
- **Fred'services** : entreprise Desfoux Frédéric, 11 et 13 rue Porte Béraud. Tél 06 36 28 57 62 et 06 36 28 57 48. Nettoyage de façades et toitures, entretien parcs et jardins, travaux divers.

Finances : Voyez en première page l'article consacré au budget et aux finances locales.

Commission 3 Action sociale - Solidarité Les aînés au coeur de l'action sociale

Des moyens importants : L'action sociale en faveur des personnes âgées représente plus du tiers des dépenses totales du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle recouvre plusieurs axes : anniversaires des centenaires, plan canicule, aides ponctuelles,

Noël et fête des mères dans les deux EHPAD, subvention à l'instance de coordination (10 000 euros) et estimation de 3 500 euros pour la fourniture – toutes charges comprises – des locaux, repas des aînés (10 000 euros), colis de Noël (10 500€).

Les colis de Noël : Le contenu du colis de fin d'année distribué pour Noël 2008 aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées sur la commune était identique pour chaque personne inscrite en mairie. Près de 700 colis ont été ainsi fournis par un commerçant local, la COOP. La satisfaction générale fait que le système sera reconduit en 2009. Rappelons qu'il suffit de s'inscrire une fois, le service du CCAS effectuant une mise à jour chaque année. Il est toutefois demandé de signaler les changements de situation en mairie.

Repas des aînés : ce repas d'excellente qualité, confectionné et servi par le personnel communal et des jeunes en extra, offre chaque année en janvier un moment de convivialité à 300 participants. Toute personne âgée de 60 ans et plus, domiciliée sur la commune, peut participer, il suffit de s'inscrire en mairie.

A noter, le conseil d'administration du CCAS a convenu en février de repousser chaque année d'un an l'âge permettant de participer, jusqu'à 65 ans. Il faudra donc avoir 61 ans en 2010, 62 ans en 2011, ..., 65 ans en 2014 et les années suivantes.

Commission 4

Travaux - Urbanisme - Environnement

Secteur Mistral : tout est prêt

Urbanisation réussie : Le lotissement durable de "chez Roux" est terminé. Les travaux ont été réceptionnés, et les parcelles équipées (eau, électricité, gaz, téléphone, et une citerne de récupération des eaux de pluies de 5 m³) sont prêtes.

Près de là, les promoteurs arrivent au terme de leur aménagement. Comme voirie, réseaux et espaces publics seront rétrocédés à la Commune, et dans un souci d'harmonisation, l'aménagement paysager du secteur a été réalisé par les services techniques municipaux.

Gymnase : les toilettes du gymnase ont été entièrement refaites, une nécessité en raison de la vétusté des installations et de la non-conformité vis-à-vis des normes d'accessibilité. Les services techniques municipaux ont réalisé un WC handicapé, des sanitaires hommes avec urinoirs sans eau (économie d'eau et temps pour le nettoyage) ainsi que des sanitaires femmes, et l'électricité a été mise aux normes.

Ecoles : Après avoir mis aux normes l'électricité aux écoles maternelle et élémentaire durant l'été 2008, les services techniques municipaux, avec l'appui du service informatique de la Médiathèque, ont installé un câblage informatique adapté à

l'école élémentaire Hubert Reeves. La cour des Tilleuls a été réalisée en juillet 2008. La cour des Marronniers a été traitée aux vacances d'hiver 2009.

Chemin du Plan d'eau à Pierre Blanche : suite à la rétrocession du Camping à la SCI Chabval, une enquête publique a été menée en 2008 pour l'aliénation du chemin le traversant au profit du nouveau propriétaire. Les conclusions en ont été favorables, sous réserve de créer un chemin de déviation. Après accord des propriétaires concernés, ce dernier a été réalisé au premier trimestre 2009 par les services techniques municipaux. Le nouveau chemin est désormais terminé, et ouvert aux promeneurs.

Réhabilitation du plan d'eau : les travaux, attribués à l'entreprise Tallet, spécialiste des ouvrages en milieu aquatique, ont commencé le 16 février. Le chantier comporte deux tranches. La première concerne le nettoyage du canal existant depuis le moulin des



Sangles et son prolongement jusqu'à la Vayres, en traversant la propriété appartenant à M. Rietveld. Des passerelles seront mises en place au dessus du canal afin de conserver le cheminement piétonnier et l'accès au véhicule d'entretien du site. Un bassin de décantation aval, destiné à retenir les sédiments lors de la vidange de l'étang, sera aussi créé. La deuxième tranche inclut la construction d'un bassin de décantation amont avec ouvrage de répartition, ainsi que le curage de l'étang. Elle ne pourra s'effectuer qu'au premier semestre 2010, quelques mois d'assez étant nécessaires au terme de la vidange de l'étang cet automne.

Commission 5

Education - activités périscolaires

Importants efforts en faveur des enfants handicapés

Ecole élémentaire : 8 enfants reconnus en situation de handicap sont accueillis dans les classes du CP au CM2. Ils y bénéficient de

l'intervention de divers services spécialisés, ainsi que d'un accompagnement des Assistantes de Vie Scolaire.

L'école de Rochechouart dispose également d'une CLIS (Classe d'Intégration Scolaire). Celle-ci permet de regrouper des enfants présentant des déficiences de même type, et reconnus handicapés par la MDPH, Maison du Handicap ; la CLIS peut accueillir jusqu'à 12 élèves, les plus jeunes étant scolarisés à Rochechouart, et les plus âgés à Saint-Junien. Notons qu'avec 17 élèves accueillis cette année, Rochechouart est l'école du département qui accueille le plus d'enfants handicapés. Malheureusement, aucun moyen n'est donné à l'école pour alléger ces effectifs déjà lourds et améliorer la prise en charge des enfants.

Par ailleurs, l'école poursuit son travail sur l'éco-citoyenneté avec le programme éco-école. Après l'obtention de deux labels, l'école travaille cette année sur l'alimentation et l'énergie.

Ecole de Musique : La classe de guitare est en augmentation (16 élèves), et les effectifs des autres cours sont stables.

Félicitations à Maxime Canin qui a présenté l'épreuve de saxophone à l'examen de fin de 2^e cycle à Saint-Junien. Une audition rendue possible par le partenariat avec l'école de musique de la Communauté de communes Vienne-Glane, qui porte également sur le prêt d'instruments.

En collaboration avec la Châtelaine, les 2 écoles de Rochechouart et Vienne-Glane présenteront le 17 mai un concert de saxophone regroupant 30 musiciens.

Commission 6 : Petite enfance - Jeunesse

Anne Sylvestre : un Espace bien rempli !

Un beau bilan 2008 : Encore une année très active pour nos petits, sous la houlette des deux responsables, Martine Laplaud (RAM et LAEP) et Dominique Gagnon (Multi-accueil) ! Deux croc'livres, un coquelicot, un spectacle pour tout petits, un carnaval, une fête de la musique, une journée nationale des assistantes maternelles, des matinées au musée, à la médiathèque, etc.

Et puis aussi la Semaine du goût, la Chandeleur, l'Épiphanie, les anniversaires... Des pique-niques, un spectacle de marionnettes, etc.

Il faut dire que la fréquentation augmente régulièrement : 25 assistantes maternelles de Rochechouart, 65 enfants, et une bonne soixantaine de parents, ont fréquenté le RAM ("Chat perché") ; 25 adultes et 35 enfants différents sont passés par le LAEP "La Marelle" ; 62 enfants (pour la plupart de Rochechouart) ont été accueillis au Multi-accueil "Toboggan". A noter, la participation



de plus en plus active des familles, notamment lors des grandes manifestations.

Le monde de Babaudus : vacances variées et effectifs toujours en hausse...

A l'accueil de loisirs, 29 enfants en moyenne ont participé aux activités sur le thème de "l'âge de glace". Deux sorties ont été proposées : patinoire et Paléosite de Saint-Césaire (17).

Marie-France Yserd de "Pierre de lune" et Isabelle Auriac de la Médiathèque ont enrichi les ateliers autour du réchauffement climatique.

Le "baboflash" a été de nouveau à l'honneur. Le local jeune a organisé une journée "ski découverte" pour 8 jeunes à la station de Chastreix (63). 29 enfants et ados de la commune ont participé au traditionnel séjour de ski en Andorre.

Rendez-vous sur le site internet de la ville pour une rétrospective en images.

Commission 7 Culture - Accueil et Communication Cyberbase : 10 ans déjà

Quelques chiffres : la Cyberbase fêtera ses 10 ans en octobre ;

- 107 adultes participent à des ateliers d'"appropriation de l'outil et usages de l'internet" ;
- tous les jeudis, 300 enfants, de la maternelle à l'école primaire, se familiarisent à l'informatique grâce à des logiciels ludo-éducatifs ;
- 250 personnes sont inscrites à l'accès libre aux ordinateurs et à internet durant les heures d'ouverture de la médiathèque ;
- presque 20% de la population bénéficient des services de la cyberbase... Sans oublier le site : <http://rochechouart.cyber-base.org>

Labyrinthe de la voix : la 7e édition se déroulera du 1er au 9 août. Trois concerts se dérouleront à Rochechouart et un aux Salles-Lavauguyon (dans le cadre de la coopération avec la Communauté de communes). Ce rendez-vous ne sera pas seulement musical : de nombreux partenaires (Ecole de Musique, la Châtelaine, Centre de Loisirs, ARCA, les Amis de Saint Eutrope, OTSI et Barbara Soïa, sculpteur de talent) enrichiront la manifestation avec des animations variées.

Plus de détails sur l'Agenda de l'été, et sur le site : www.labyrinthe-de-la-voix.fr

Jumelage : du 29 avril au 3 mai, avec le Comité de Jumelage, un car de Rochechouartais ira pour la troisième fois à la rencontre de nos amis bavarois d'Oettingen.

Rencontres et échanges entre jeunes des deux villes constituent l'un des axes prioritaires du jumelage. Aussi, une dizaine de jeunes du Foyer se rendront sur place pour préparer,

avec leurs correspondants, les échanges de cet été à Rochechouart. Une initiative rendue possible par l'important effort financier de la mairie.

Commission n° 8 : Sport et Vie Associative

Une année riche en événements



Au programme des festivités : les Ostensions 2009 auront pour temps fort le défilé costumé du 31 mai. Pour cette importante manifestation, une subvention exceptionnelle de 10 000€ a été allouée.

Le 50e anniversaire du ROC aura lieu les 13 et 14 juin :

- Samedi 13, journée football, match anciens licenciés suivi d'un match de gala " Limoges Foot 87- Wasquehal ". En fin de soirée, repas et animation à la MTL.
- Dimanche 14, journée omnisports avec toutes les sections du ROC et des ateliers spécifiques.

Subventions aux associations locales : dans l'ensemble, ces dernières ont été raisonnables dans leurs sollicitations pour 2009. Les subventions allouées se déclinent ainsi : 33 250€ en catégorie Sports, 10 650€ en catégorie Culture, 48 300€ en catégorie Animation, 3 000€ en catégorie Solidarité, 1 200€ en catégorie Santé, 21 000€ en catégorie Divers.

Les effets de la crise économique ont conduit la municipalité à restreindre quelque peu ses subsides (au total, environ 10 000€ de moins que l'an passé).

Pour rencontrer le maire et ses adjoints

Le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedi matin de 9 h à 12 h.

Les adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leurs disponibilités.

Vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie ou par téléphone, au 05 55 43 00 80.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find some information you need in English.

Any question? A problem? Do not hesitate to contact us or come to meet us at the town hall. See you soon!

The 2009 budget : uneasy!

Between economic crisis and State withdrawal, the fall of resources leads to a tricky constitution of the 2009 budget by the Townhall of Rochechouart.

The key-element remains social action, with a provision of more than 100.000€. But, as if we cannot let the taxation increasing more, choices had to be made.

A balance was found thanks to a 200.000€ reduction of the investments. However, a 3% increase in taxation remained necessary.

This current increase is painful, even if the taxation still acceptable compared to similar municipalities. Nevertheless, Rochechouart preserves very low rates, for example as far as the school canteen is concerned.

As regard investments, four axes were selected for 2009 : The Station sociocultural pole, the lake setting, the Babaudus village cleansing and the drinking water network repairing in the Vignes area.

Drinking water, a 43 kms workings!

A colossal building site will start this summer so as to allow to Saint-Junien and Rochechouart to benefit from the drinking water from Limoges city. At the end of 2010, a top quality water supply will be ensured thanks to a drain of 43 kms!

Household refuse : rates remain stables

Thanks to the citizen commitment to recycling, the cost of the processing and the household refuse collection will not be increased this year.

The 2009 Budget day

On Friday, April 24th, at 8h30 pm, in Biennac.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.

Création - Conception - Rédaction : Point carré Limoges.

Impression : GDS imprimeurs



Dr. Christelle FOURGEAUD
Cabinet Médical
29 rue Romain Rolland
87600 Rochechouart

Avec l'évolution de la démographie médicale et les problèmes d'accès aux soins pour les patients en milieu rural, ne pensez-vous pas qu'il serait urgent que les collectivités territoriales proposent des solutions pour maintenir une offre de soins de qualité ?

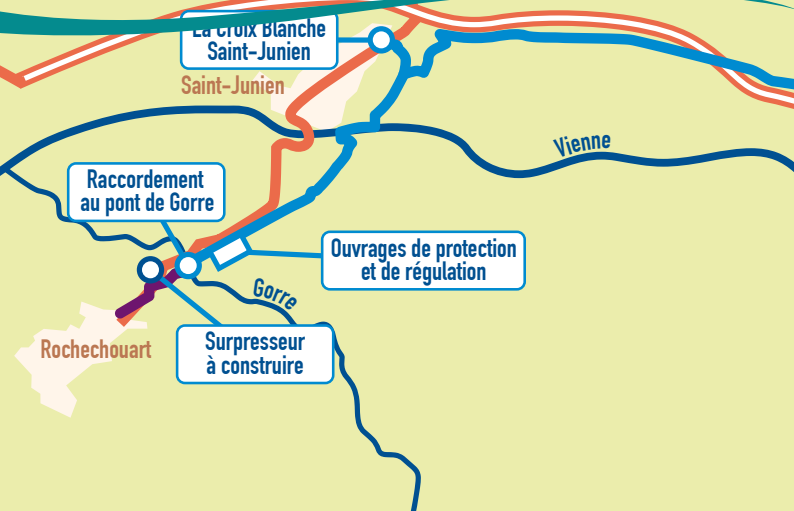
Jean-Marie Rougier

Comme tous les élus, je suis sensibilisé à cette question fondamentale de la démographie médicale en milieu rural. Le vieillissement de la population suscite des besoins nouveaux et augmente la charge de travail des professionnels de santé avec qui j'ai engagé une concertation au lendemain des élections municipales. Certes, la situation de Rochechouart n'est pas aussi préoccupante que dans certains secteurs, car la couverture médicale y est encore assurée convenablement. Cependant, les départs en retraite annoncés nous obligent à anticiper et à agir de manière préventive.

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance, a décidé la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire selon un processus engagé en partenariat par la Région Limousin et la Mission Régionale de Santé. Ce concept nécessite la rencontre et la mobilisation des professionnels de santé, des acteurs locaux et élus afin de construire dans la concertation, un projet de soins adapté au territoire. En préalable de cette création, une étude s'attachant à examiner les conditions d'opportunité et de faisabilité est indispensable ; elle doit montrer que le projet répond à un besoin. L'équipe municipale, par cet engagement, veut apporter une réponse concrète à l'évolution de la démographie des professionnels de santé et à l'amélioration de l'aménagement de ce territoire.

**Fin 2010, l'eau arrivera de Limoges !
18 mois, 43 km :
un chantier à la hauteur
des enjeux**

UN CHANTIER HORS NORMES



La qualité de l'eau qui jaillit de nos robinets... Chacun connaît le problème à Rochechouart. D'ici Noël 2010, Saint-Junien et Rochechouart bénéficieront de l'eau de la station de la Bastide, à Limoges ! A la clé, 43 km de canalisations pour un chantier hors norme qui débutera au début de l'été. Explications.

La question de l'eau, en qualité comme en quantité, préoccupait les élus depuis plusieurs années. Les eaux de la Gorre nécessitent un traitement de plus en plus lourd en raison de la pollution, et la mise à niveau de la station du pont de Gorre, âgée de 30 ans, nécessiterait de lourds investissements, et donc une augmentation importante du prix. Qui plus est, les 300 à 350 000 m³ nécessaires à une population dépassant les 4 000 habitants ne peuvent être garantis, par exemple en période de sécheresse. Une problématique partagée par nos voisins de Saint-Junien avec l'eau de la Glane.

C'est pourquoi les deux municipalités ont alerté le Conseil Général de la Haute-Vienne. Au terme d'une étude ayant généré plusieurs scénarios, une solution a été retenue : alimenter les deux communes avec de l'eau en provenance de... la station de traitement de la Bastide, à Limoges !

Surréaliste ? Très raisonnable, au contraire, pour les raisons suivantes :

- la quantité : Limoges a les capacités suffisantes pour alimenter les deux villes ;
- la qualité : les résultats obtenus par la station de Limoges sont indubitables ;
- la gestion : à Limoges (comme

à Rochechouart et Saint-Junien), la gestion de l'eau est municipale et non privée, avec à la clé des prix parmi les plus bas en France.

Une "chute d'eau" de 113 m

Cette solution permettra en outre à Limoges de soutenir l'approvisionnement de l'ouest de l'agglomération et d'anticiper sur le futur développement de Landouge.

Sa conformité aux besoins et à l'évolution démographique (+3 % à Rochechouart et +8 % à Saint-Junien), a été validée en 2004 par le conseil municipal de Rochechouart. Les trois communes ont créé le «Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest de Limoges» (SYTEPOL) pour mener une étude de faisabilité de cette opération et gérer certains aspects du projet.

Le principe est simple : Rochechouart achète l'eau à Limoges... Reste juste à la livrer en haut du château d'eau !

- Le chantier démarrera en début d'été et durera 18 mois : la ville de Limoges construit près de l'actuel château d'eau de Bellegarde un réservoir de 7 500 m³ et 47 m. de diamètre, semi-enterré et paysagé. Une capacité importante prenant en compte les futurs développements à l'ouest de la métropole limousine. Cet ouvrage



sera alimenté par une station de pompage construite à la Bastide par le SYTEPOL, également en charge de la canalisation entre la Bastide et Bellegarde.

- A partir de Bellegarde, une canalisation ralliera Saint-Junien et Rochechouart. L'altitude du réservoir, 425 m, permettra d'alimenter ensuite les communes desservies par simple gravité, sans soutien mécanique, grâce au dénivelé jusqu'au sommet du château d'eau de Rochechouart... En fait, une « chute » de 113 m ! Un dédoublement interviendra près de Saint-Junien : un premier tronçon desservira Saint-Junien. L'autre poursuivra vers Rochechouart, avec notamment une traversée de la Vienne sous le lit de la rivière. Au pont de Gorre, l'eau sera raccordée à l'actuelle canalisation pour rejoindre le château d'eau. Par précaution, un surpresseur sera construit à la zone artisanale des Plats.

Analyses et radioactivité

Rien de changé pour les analyses d'eau par la DDASS : elles seront toujours effectuées chaque mois, sur les eaux brutes comme sur les eaux traitées.

A ce sujet, revenons sur l'émotion suscitée par la récente diffusion par France 3 d'une émission mettant en cause la qualité des eaux de la Ville de Limoges. Cette dernière a publié un communiqué dont voici quelques extraits :

- *L'eau distribuée fait l'objet de contrôles réguliers depuis plus de 30 ans sur la base de prélèvements quotidiens et d'analyses mensuelles*

(...) par des organismes officiels – indépendants d'AREVA et de la Ville de Limoges –. Depuis 2004, ces analyses sont complétées par celles d'un laboratoire indépendant, PEARL, issu du CEMRAD (Université de Limoges)”.

- *“Toutes les informations sont à la disposition de la population depuis 25 ans :*

- *affichage en mairie des résultats d'analyses de l'eau distribuée,*

- *informations sont archivées en libre accès sur le site Internet de l'IRSN (<http://www.irsn.org/environnement>, rubrique “bases de données”),*

- *depuis 2003, est jointe aux factures adressées à tous les abonnés (...) une fiche récapitulative des résultats d'analyses, fiche figurant sur le site Internet de la Ville de Limoges.*

- *Toutes les analyses effectuées depuis 30 ans (...) sont conformes aux valeurs réglementaires (...) et même (...) bien en deça de la norme (cf. dernière analyse du 16/02/2009).*

La Ville de Limoges rappelle également que les personnels de la régie municipale des eaux travaillent depuis des décennies, pour fournir une eau d'une excellente qualité, leur travail ayant d'ailleurs permis d'obtenir le label ISO 9001.

Récemment, lors d'une réunion du conseil municipal de Saint-Junien, Jean Jaouen, ingénieur sanitaire à la DDASS de la Haute-Vienne, a confirmé que *“par rapport aux normes de qualité exigées, l'eau de Limoges est nettement au-dessus”*. Est-il besoin de rajouter quelque chose ?